VENTES A L'ENCAN.

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETE

De valeur non améliorée

—DANS LES—

Deuxième et Troisième Districts.

SUCCESSION DE MLLE ERMANCE DE ST-ROMES.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. Division E—No 60,271—Il sera vendu à l'enchère publique le MARDI, 5 décembre 1899, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune:

PAR JAS. A. BRENNAN, Encanteur — Bureau 630 rue Gravier—En vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E, daté et signé le 2 novembre 1899, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite à savoir:—

1° Un certain lot de terre, désigné par le No 526, borné par les rues St-James (ou Pierce) St John, (ou Scott), St Louis et Toulouse, contenant quatorze lots désignés comme suit: Les lots Nos 1 à 6, inclusivement, mesurant chacun cinquante pieds de face à la rue Toulouse sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, le lot No 1 formant l'encoignure des rues St John (ou Scott) et Toulouse et le lot No 6 formant l'encoignure des rues St-James (ou Pierce) et Toulouse. Le lot No 7 mesurant soixante et un pieds et deux pouces de face à la rue St James (ou Pierce) sur cent cinquante pieds de profondeur. Les lots Nos 8 à 13, inclusivement, mesurant chacun cinquante pieds de face à la rue St-Louis sur cent vingt-deux pieds de profondeur, entre lignes parallèles, le lot No 8 formant l'encoignure des rues St-Louis et St-James (ou Pierce) et le lot No 13 formant l'encoignure des rues St-Louis et St-John (ou Scott). Le lot No 14 mesurant soixante-et-un pieds et deux pouces de face à la rue St-John (ou Scott) sur cent cinquante pieds de profondeur.

2° Une portion de terre située dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Prosper, Elmira, St. David [ou Claiborne] et Désiré, mesurant deux cent quarante et un pieds et deux pouces de face à la rue Prosper sur deux cent vingt et un pieds de profondeur.

3° Quatre certains lots de terre dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 629, borné par les rues Laharpe, Villeré, Columbus et Robertson, Nos 1 à 4 mesurant chacun trente cinq pieds, trois pouces et quatre lignes de face à la rue Laharpe, trente et un pieds, onze pouces et six lignes et demie dans le fond. Le lot No 1 mesurant 33 pieds 7 pouces et 5 lignes sur la ligne la plus près de la rue Robertson et 47 pieds 5 pouces et 3 lignes sur la ligne de division du lot No 2. Le lot No 2 mesurant 47 pieds 5 pouces et 3 lignes sur la ligne du lot No 1 et 61 pieds 1 pouce et 4 lignes sur la ligne du lot No 3, et le lot No 3 mesurant 61 pieds 1 pouces et 4 lignes sur la ligne du lot No 2, et 76 pieds 1 pouce et 7 lignes sur la ligne du lot No 4, et le lot No 4 mesurant 76 pieds 1 pouce et 7 lignes sur la ligne du lot No 3, et 80 pieds 5 pouces et 5 lignes de profondeur sur le côté vers la rue Villeré, toutes les mesures plus ou moins.

Conditions: Comptant; un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente. L'acte de vente et les timbres du revenu aux frais de l'acquéreur, pardevant F. D. Charbonnet, notaire.

4 nov—4 5 12 19 26—déc 3 4 5

Geo. G. Friedrichs & Cie.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SYNDIC.

Du stock entier d'épiceries, vins, liqueurs, cheval, wagon, ustensiles, etc.

In re Antoine De George, en banqueroute.

No 107—Cour de District des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & Co—Geo. G. Friedrichs, Encanteur.—Bureau No 832 rue Commune — MARDI, 28 novembre 1899 à 11 heures A. M., sur les lieux, à l'encoignure de l'avenue Esplanade et de la rue Nord Robertson, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de Hewes T. Gurley, référé en banqueroute, daté le 10 novembre 1899 et rendu dans l'affaire intitulée.

Tout et en particulier le stock entier dans le commerce consistant en grocerie, vins, liqueurs, cheval, wagon, ustensiles et autres effets mobiliers d'après inventaire enregistré.

Conditions—Comptant avant livraison.

27 nov—17 18 19 26 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SYNDIC.

L'ancien Etablissement d'Epicerie "De George,"

Nos. 1501 et 1503 Esplanade, encoignure de la rue Robertson.

In re Antoine De George, en banqueroute, No 107, Cour de District des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau 832 rue Commune — MARDI, le 19 décembre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de Hewes T. Gurley, référé en banqueroute, daté le 10 novembre 1899, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée—

L'ancien établissement et magasin substantiel en briques, avec résidence en bois à deux étages et écurie dans le fond. Nos 1501 et 1503, avenue de l'Esplanade, encoignure de la rue Nord Robertson, contenant très grande épicerie, entrepôt, etc. La résidence en bois a des galeries sur la façade et sur le côté et 4 chambres; écurie dans la cour, hangar, etc.; le tout plus complètement décrit, comme suit, à savoir:

Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le faubourg Tremé, Troisième District de cette ville dans l'îlet désigné par le No borné par les rues Esplanade, Robertson, Kerlerec et Nord Claiborne, et désigné par le No 8 sur un plan fait par Louis Briggier, voyer général, le 28 septembre 1836, annexé à un acte de vente passé pardevant C. Pollock, ancien notaire en cette ville, par Alexander Milne, Sr. à Anthony Resch. Ladite portion de terre formant l'encoignure des rues Esplanade et Robertson, et ayant, en mesure française, trente (30) pieds de face à l'avenue Esplanade, et s'étendant en profondeur entre lignes égales et parallèles cent vingt (120) pieds de face à la rue Robertson.

Dans un voisinage très peuplé et choisi, à proximité de toutes les lignes de char et est une des plus anciennes épiceries établies en cette ville. Bonne pour n'importe quel genre de commerce. Une occasion de première classe pour un homme entreprenant

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un et deux ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement; 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, la police d'assurance transférée, et les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant faire un dépôt comptant de 10 pour cent pour tier la vente.

Acte de vente pardevant F. D. Charbonnet, N. P., aux frais de l'acquéreur.

18 nov—18 26—déc 3 10 17 jusq date

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SYNDIC.

stock entier de Groceries, Vins, Liqueurs, Cheval, Wagons, Ustensiles, etc.

IN RE ANTOINE DE GEORGE, BANQUEROUTE.

No 107—Cour de District des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 832 rue Commune—MARDI, 28 novembre 1899, à 11 heures A. M., sur les lieux, encoignure de l'avenue Esplanade et de la rue Nord Robertson, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de Hewes T. Gurley, arbitre en banqueroute, daté le 10 novembre 1899, et rendu dans l'affaire intitulée:

Tout et en particulier le stock entier dans le commerce consistant en grocerie, vins, liqueurs, cheval, wagon, ustensiles et autres effets mobiliers d'après inventaire enregistré.

Conditions—Comptant avant livraison.

27 nov—17 18 19 26 à date

VENTES A L'ENCAN

Jas. A. Brennan et Fille.

ANNONCE JUDICIAIRE

PROPRIETES DE VALEUR DU QUATRIEME DISTRICT.

COTTAGE DOUBLE PRESQUE NEUF, 1913 et 1915 rue St. THOMAS, près Ste Marie Retiré de la rue, et loué à $10 par côté.

GRAND COTTAGE DOUBLE, 534 et 536 ST ANDRE, près de la rue ST. THOMAS. Retiré de la banquette, Contenant 5 chambres, cour briquetée et allée de chaque côté, et loué pour $23 par mois.

COTTAGE DOUBLE, DE CHOIX, 530 et 532 rue PHILIP, près Fulton Retiré de la rue, contenant 5 chambres de chaque côté, et loué $10 chaque côté.

Ces propriétés sont en bonne condition, dans un joli voisinage, entourées de tous les avantages, et ne sont jamais inoccupées, et comme placement rien de mieux ne pourrait être offert.

Succession de Mme Johannah Smith, veuve de Philip Campbell.

No 60,437—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division B.

Il sera vendu à l'enchère publique, le MARDI, 19 décembre 1899, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, par Jas. A. Brennan & Fille, encanteurs, bureau No 630 rue Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orleans, Division B., daté et signé le 15 Novembre 1899, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet No 68, borné par les rues Ste Marie, St André, Chippewa et St Thomas (anciennement Fulton), sur un croquis daté du 28 avril 1871, fait par Wm DeLacy, encanteur, et annexé à un acte de dépôt daté 10 mai 1871 dans le bureau de John F. Coffee, ancien notaire en cette ville, ledit îlet maintenant numéroté d'après le nouveau plan municipal; ledit lot de terre est désigné par le numéro quatre sur ledit croquis, et il mesure trente pieds de face à la rue St-Thomas (anciennement Fulton) sur une profondeur de cent dix pieds entre lignes égales et parallèles et trente pieds dans le fond, mesure américaine

2. Un certain lot ou portion de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Adèle, Rousseau, St. André et St Thomas (anciennement Fulton), et mesurant trente pieds quatre pouces et une ligne de face à la rue Adèle, trente-huit pieds dix pouces et cinq lignes et demie de face à la rue St-André par cent quinze pieds six pouces et une ligne de profondeur sur une ligne de côté près ou vers la rue Rousseau et cent trente pieds dix pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne du côté opposé près ou vers la rue St Thomas, mesurant toutes plus ou moins.

3. Un certain lot de terre, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Philip, St Thomas (anciennement Fulton), Serapard et Rousseau, et désigné comme lot numéro un sur un croquis annexé à un acte passé pardevant Pierre C. Cuvellier ancien notaire en cette ville, le 19 mars 1862, ledit lot mesurant trente pieds de face à la rue Philip par cent pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un et deux ans, 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité; taxes de 1899 et les timbres du revenu devant être payés par les acquéreurs.

Actes de vente pardevant Jas. J. Woulfe, Esq., notaire public, aux frais des acquéreurs; dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

JOHN P. SULLIVAN, avocat

18 nov—18 19 26—déc 3 10 17 18 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

MEUBLES DE MAISON A L'ENCAN LE LUNDI 27 NOVEMBRE.

A 10 A. M.

A LA RÉSIDENCE, 1913 ST-THOMAS, PRÈS STE MARIE

D'après inventaire enregistré in re Succession de Mme Johanna Smith, veuve de Philip Campbell. No 60,437, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, d'après ordre signé le 15 novembre 1899, par l'Hon. F. D. King, juge de la division B.

Conditions—Comptant.

JAS. A. BRENNAN ET FILLE. Encanteurs.

John P. Sullivan, avocat

18 nov—18 19 26 27

Macon & Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

SUPERBE ILET

Les Terres les Plus Hautes,

Planté de chênes majestueux et d'autres arbres ombrageux et de buissons d'arbustes.

Avec améliorations là-dessus,

Dans le Sixième District.

Les rues Broadway, Pine, Félicia et Carrollton.

A un ilet de l'Avenue St-Charles

Et en face des résidences de M. W. E. LAWRENCE —et— M. H. E. GOGREVE.

MME ESTELLE MURPHY ET ALS. VS. HENRY J. FRANCKE ET ALS.

No 59,446—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 138 rue Carondelet—JEUDI le 14 décembre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 16 juin 1899 et signé le 22 juin 1899 par l'Hon Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée la suivante décrite propriété, à savoir:

Le superbe ilet, situé dans le Sixième District de cette ville, borné par les rues Broadway, Pine, Carrollton et Félicia, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations là-dessus, toute les droits, voies, privilèges et dépendances à cela appartenant, étant l'ilet No 63 de Greenville, désigné comme vingt lots, numérotés 1 à 20 inclusivement, sur un plan dressé par B. Buisson, voyer de la paroisse Jefferson, daté le 15 avril 1836, et déposé en l'étude de Wm Y. Lewis, ancien notaire en cette ville. Ledit ilet mesurant environ 300 pieds sur chacune des rues Broadway et Pine sur 240 pieds sur chacune des rues Carrollton et Félicia.

Les améliorations consistent en une grande résidence à deux étages, contenant vestibule, six chambres, avec dépendances. Les terres sont tracées avec les passages les plus substantiels et sont couvertes de la plus belle collection de chênes, magnolias et pacaniers dans la ville. La façade sur la rue Broadway est en brillé d'une jolie grillère en fer. L'ilet se trouve dans la partie la plus élevée de la ville, et consiste de vingt grands lots de terre élevés et bien secs. Il n'y a pas actuellement sur le marché aucun morceau de propriété qui puisse être comparé à celui-ci. Dans un des meilleurs quartiers, avec les plus beaux alentours, soit comme résidence permanente ou comme spéculation avantageuse, cette propriété se recommande spécialement à quiconque possède la clairvoyance.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance du prix, s'il y en a, en un crédit d'un an, ou un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, représenté par des billets de l'acquéreur divisés en des montants pour correspondre avec les intérêts respectifs des vendeurs portant intérêt au taux de 6 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, et garanti par hypothèque et lien et privilège de vendeur sur la propriété vendue et toutes les usuelles et autres clauses de sécurités tels que le pacte de non aliénando, 5 pour cent honoraires d'avocats, assurance, etc. L'acquéreur devant payer les timbres du revenue et assumer les taxes pour l'année courante (1899) en plus et au dessus le prix de vente, et devant déposer 10 pour cent comptant avec l'encanteur au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant John G. Eustis, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

12 nov—12 13 19 26—déc 3 10 et 14

VENTES A L'ENCAN.

Jno H. O'Connor & Cie.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Cottage dans le Quatrième District.

No 1823 rue Chippewa, entre les rues Félicité Road et Ste-Marie

Et un Jardin Potager ou Ferme de Volaille,

Sur le Chemin de Gentilly, à peu près à un mille et demi de Lee Station, près du Chemin de Fer du L. & N.

A L'ENCAN.

SUCCESSION DE CORNELIUS REGAN.

No 60,473—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR JNO. H. O'CONNOR & CIE—ALFRED C. GREEN, encanteur.—Bureau, 828 rue Commune. — JEUDI, le 21 décembre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, en vertu d'un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé en l'affaire ci-dessus intitulée, le 17 novembre 1899, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Le cottage No 1823 rue Chippewa entre les rues Félicité Road et Ste Marie (ilet Annonciation). Le lot mesure 30 pieds 2 pouces 2 lignes de face sur la rue Chippewa sur 127 pieds 9 pouces et 5 lignes de profondeur. Le cottage est retiré de la rue, et a corridor, galeries de devant et de côtés, et à peu près 8 chambres, etc. Loué à $12.00 par mois.

2° Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans cette paroisse dans le fond du Troisième district à peu près à 8 milles, Est du chemin de fer Pontchartrain et à peu près à 1 mille et demi de Lee Station mesurant 6 2/3 arpent de façade sur le Bayou Sauvage ou Chemin Gentilly sur 10 arpents de profondeur sur un côté et 11 1/2 arpents sur l'autre côté, le tout plus ou moins, étant composé d'une partie du lot 174 et l'entière partie des lots Nos 176, 178, 180, 182 184 et 186, borné sur un côté par la propriété d'Esnard et sur l'autre par la propriété de Randall Moore. La propriété est entourée d'une barrière, les améliorations comprennent quelques 4 bâtisses et une grange. Loué à $75 par an.

Conditions de la vente—Une moitié ou plus comptant et la balance en un an avec intérêt de 8 pour cent par an, lien de vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumant le paiement de toutes les taxes pour cette année, 1899, et devant faire un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de la vente. Actes de vente incluant les timbres du revenu de la guerre des E. U. aux frais des acquéreurs, pardevant Andrew Hero, Jr., notaire.

19 nov—19 26—déc 3 10 17 21

E. Curtis.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE ELIZABETH LOTTA MURPHY, FEMME DE MILSON JORDAN LUCE,

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. — No 59,793.

PAR E. CURTIS, ENCANTEUR, BUREAU (ancien) No 54 et 56 rue Baronne.

En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, l'Honorable Fred D. King, juge, daté et signé le 17 octobre 1899, à moi adressé je procéderais à la vente le MARDI, 28 novembre à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune à midi—

UN CERTAIN LOT DE TERRE, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant le numéro municipal 2507 rue Bienville, tous les droits, voies, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 329, borné par les rues Bienville, Conti, Rocheblave et Dorgenois désigné comme lot No 2 sur un plan dressé par J. Communy, daté le 15 septembre 1884, et déposé au bureau de P. P. Labarre, ci-devant notaire public. Ledit lot commence à une distance de 30 pieds de l'encoignure des rues Bienville et Rocheblave et mesure, en mesure américaine, 30 pieds de face à la rue Bienville sur une profondeur de 100 pieds, étant la même propriété acquise par ledit Milson J. Luce, par achat de la Eureka Homestead Society, le 6 mars 1899, d'après l'acte de vente pardevant Emile J. Barnett, notaire public.

Conditions—Comptant: l'acquéreur, en sus et au-dessus du montant de son enchère devant assumer la dette due à la Eureka Homestead Society, et prendre six actions du fonds capital, décrites dans l'acte, payer les taxes courantes, si elles sont dues, les timbres du revenu intérieur sur l'acte de vente, et les frais de l'acte de vente pardevant B. Rouen, notaire public. L'acquéreur devra jouir de tous droits, sous les rapports, comme s'il avait été actionnaire ou acquéreur de la Homestead Society.

24 oct—24 25 29—nov 1 5 8 12 15 19 26 27 28

M. C. Smith.

ANNONCE JUDICIAIRE.

CINQ JOLIS LOTS DANS LE Troisième District.

En l'affaire de la Succession de James Larose.

No 59,916.—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans. Divis on C.

PAR M. C. SMITH, Encanteur — Bureau No 334 rue Carondelet — le JEUDI, 7 décembre 1899, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, près Baronne, en vertu d'un ordre rendu et signé le 3 novembre 1899 par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District, Division C, en l'affaire ci dessus intitulée, et numérotée il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci après décrite à savoir:

Cinq certains lots de terre dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 643, borné par l'avenue St. Roch, les rues Espagne, Claiborne et Robertson, lesdits lots étant désignés par les Nos 8, 9, 10, 15 et 16; les lots 8, 9 et 10 mesurant chacun 32 pieds de face à l'avenue St. Roch sur 105 pieds de profondeur: lot No 10 forme le coin de l'avenue St Roch et de la rue Claiborne, et lots Nos 15 et 16 mesurant chacun 32 pieds de façade à la rue Espagne sur 105 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer toutes les taxes pour 1899 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication; faire un dépôt comptant de 20 pour cent au moment de la vente et payer les actes incluant les timbres du revenu de l'intérieur, pardevant Fergus Kernan, notaire

5 nov—5 12 19 26—déc 3 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans l'affaire de la succession d'Emma W. Usmar—No 60,291—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division E.

PAR M. C. SMITH, Encanteur — Bureau, 334 rue Carondelet JEUDI le 7 décembre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, près Baronne, en vertu d'un ordre daté et signé le 2 novembre 1899 par l'Hon. Geo. H. Théard juge de la Cour Civile de District Division E, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, il sera vendu à l'enchères publique la suivante décrite propriété à savoir:

Un certain ilet de terre, situé dans le Septième District de cette ville, connu comme ilet No 363, et borné par les rues Holly Grove, Apple, Nelson, et général Ogden, ayant une façade de 300 pieds sur chacune des dites rues.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer toutes les taxes pour 1899 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, devant faire un dépôt comptant de 20 pour cent au moment de la vente et de payer pour l'acte, incluant les timbres du revenu de l'intérieur, pardevant Fergus Kernan, notaire.

5 nov—5 12 19 26—déc 3 7

VENTES A L'ENCAN.

Louis A. Richards.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI 12 DECEMBRE,

Propriété du Troisième District.

Cottages Double et Simple,

Nos 3045 et 3047 avenue St-Claude et No 1111 rue Féliciana,

Et deux emplacements de choix pour bâtir.

PAR LOUIS A. RICHARD, Encanteur, Bureau No 629 rue Commune, le MARDI 12 décembre 1899 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (des Encanteurs), Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et en obéissance à un jugement rendu, daté et signé le huit novembre 1899 par l'Honorable George H Théard, de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, en l'affaire intitulée Succession de Charles F. C. Eickert, No 59,725 du dossier de la susdite cour à l'enchère publique il sera vendu la propriété ci-après décrite à savoir:

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville désigné par le No 4 dans l'ilet No 28 compris entre les rues Claiborne (anciennement St Avid) Robertson (anciennement St Jean Baptiste), Feliciana et Clouet sur un plan fait par J. A. Puego, daté le 25 janvier 1841, et déposé en l'étude de Joseph Cuvelier anciennement un notaire de cette ville, ledit lot mesurant trente et un pieds de face à la rue Feliciana sur cent deux pieds dix pouces et six lignes de profondeur

2° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 401 borné par les rues St Claude (anciennement Bons Enfants), Marais, (anciennement Moralès), Féliciana et Clouet, désigné par la lettre A sur un devis et certificat d'arpentage fait par George de Armas, député voyer de ville, le 6ième jour de juillet 1899 et d'après lequel devis, ledit lot forme le coin des rues St Claude et Féliciana et mesure (44) quarante quatre pieds un pouce et quatre lignes de face sur l'avenue St Claude, sur une profondeur et face sur la rue Féliciana de (58) cinquante huit pieds, six pouces entre lignes égales et parallèles.

3° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet qu'au dessus, contigu à la propriété ci-dessus décrite en second lieu et est désigné comme lot B, sur le susdit devis de de Armas, d'après lequel susdit devis, le dit lot B commence à une distance de (44) Quarante quatre pieds un pouce et quatre lignes du coin de la rue Féliciana et mesure (44) Quarante quatre pieds un pouce et Quatre lignes de face à l'avenue St. Claude sur (58) Cinquante huit pieds six pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations comprennent un cottage double en bois, contenant de chaque côté quatre chambre, allée de côté, cuve, trottoir briqueté, etc., et connu comme les Nos 3045-47 rue St. Claude.

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet qu'au dessus, et dans le fond de la propriété décrite en second et troisième lieu, et désigné par la lettre C dans ledit devis de De Armas, d'après lequel devis ledit lot C commence à une distance de (58) cinquante-huit pieds six pouces du coin de l'avenue St Claude, et mesure (29) vingt-neuf pieds six pouces de face à la rue Feliciana sur (88) quatre-vingt huit pieds trois pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations qui s'y trouvent comprennent un cottage simple retiré de la rue, ayant galerie devant, trois chambres, hangar, cuve, etc., et connu comme le No 1111 rue Feliciana.

Termes et Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer en plus et au-dessus du prix de l'adjudication les taxes sur ladite propriété pour l'année 1899. Les Timbres du Revenu des Etats-Unis et aussi le coût de l'acte ou actes de vente devant être passé pardevant Busslère Rouen, notaire. Un dépôt de dix pour cent du prix adjugé devant être fait à l'encanteur au moment de l'adjudication.

11 nov—11 14 19 26—déc 3 10 11 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mardi, 5 décembre.

Propriété du Troisième District,

DANS L'ILET BORNÉ PAR LA RUE LIBERAL, L'AVENUE DE LONDRES, ET LES RUES GENIUS ET NOUVELLE-ORLEANS.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur, Bureau, No 629 rue Commune, MARDI, le 5 décembre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (Encanteurs), Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un ordre portant la date du 27 octobre 1899, issu et signé par l'Hon. N H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire intitulée succession de Marie Pierre et Alexandre Antoine, consolidés, Nos 58,128 et 59,705 du docket de la susdite Cour, à l'enchère publique, il sera vendu la suivante décrite propriété, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet vieux No 39, sur un nouveau plan de la ville, borné par l'avenue de Londres, les rues Libéral, Genius et Nouvelle Orléans; lesdits lots sont désignés par les Nos 5 et 6 d'après un plan fait par T. A. Puego, daté le 2 mai 1843 déposé en l'étude de J. Cuvillier, ancien notaire.

Lot No 5 mesurant 35 pieds de face à la rue Liberal sur cent cinq arpents six pieds six pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne des lots 1, 2 3 et 4.

Lot No 6 mesurant trente pieds de face à la rue Liberal sur cent soixante sept pieds huit pouces et deux lignes sur la ligne du lot No 5 C. O B. 96, fo. 200 (Les mesures des lots sont irrégulières en profondeur et fond).

Les améliorations du lot No 5 comprennent une maison simple avec deux chambres, cabinet, galerie, citerne, etc., et connue comme No 1314, rue Libéral.

Les améliorations du lot No 6 comprennent une maison simple avec deux chambres, cabinet, cuisine galerie de côté, etc. Il y a aussi dans le fond du lot une autre maison avec trois chambres, cuisine, galerie, citerne, puits, etc.

Conditions—Comptant. Actes de vente devant être passés pardevant Fred. Deibl, Esq. notaire, aux frais des acquéreurs et devant assumer le coût des timbres du Revenu de l'intérieur des Etats-Unis, dès pour cent de dépôt du prix de l'adjudication devant être fait à l'encanteur au moment de l'adjudication.

4 nov—4 5 12 19 26—déc 3 4 5

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE

BELLE RESIDENCE COTTAGE

422 Rue State.

Succession de Patrick Joseph Finan.

PAR HARRY H. HODGSON, encanteur.—Bureau 732 rue Commune — MARDI 12 décembre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon John St-Paul juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C, date le 2 novembre 1899, dossier No 60,386, au compte de la succession de Patrick Joseph Finan, il sera vendu à l'enchère publique:—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de cette ville, borné par S ate, Laurel, Annonciation et la ligne de Burtheville, mesurant 30 pieds, de face sur la rue State, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une résidence cottage, contenant à peu près six chambres et connu comme le No 422 de la rue State.

2° Le quart non divisé du lot No 3 dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Constance, Fenchor et Antonine et mesurant 30 pieds 9 pouces de face sur la rue Laurel sur 107 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, plus ou moins.

Les améliorations consistent en un cottage en bois connu comme le No 3615 rue Laurel.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un et deux ans avec 8 0/0 d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumera en plus les taxes pour 1899, et faisant un dépôt comptant de 10 0/0 au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Felix J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur, ainsi que les timbres du revenu de l'intérieur,

10 nov—10 12 19 26—déc 5 10 11 12

VENTES A L'ENCAN.

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

TROIS CERTAINS LOTS DE TERRE

Dans l'ilet borné par les rues St Louis, Conti Olympia et St Patrick. — In re Succession de Louis Arnold Bertonnière.

No 54,527. — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur — Bureau, No 834 rue Gravier—MARDI, 26 décembre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 840 et 842 rue Commune, où les plans exhibent tous les détails et dimensions, conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé le 29 novembre 1899 et rendu dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée ordonnant à William H. Fitzpatrick, encanteur, d'annoncer et de vendre à l'enchère publique, au plus haut enchérisseur, la suivante décrite propriété, à savoir:

Trois certains lots de terre dans le Deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Louis, Conti, Olympia et St Patrick, désignés par les Nos huit (8), neuf (9) et dix (10) dans l'ilet No soixante-cinq (65), et mesurant chacun trente (30) pieds de face à la rue St Louis, sur cent onze (111) pieds et cinq (5) pouces de profondeur entre lignes parallèles. Lot No dix (10) formant l'encoignure des rues St Louis et St Patrick.

Termes et conditions: Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un (1) et deux (2) ans, avec billets portant intérêt au taux de huit pour cent par an, de la date jusqu'au paiement; hypothèque spéciale et lien du vendeur et privilège, et toutes les autres clauses usuelles en sécurité. L'acquéreur devant faire un dépôt comptant de vingt pour cent du montant de son enchère au moment de l'adjudication et assumant les dépenses de l'acte de vente, incluant les timbres du Revenu.

Acte de vente par devant R. P. Upton, Esq., notaire aux frais de l'acquéreur.

Horace E. Upton, Esq., avocat

23 nov—23 26—déc 3 10 17 24 25 26

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

Excellente laiterie, (Truck farm) et lot de propriétés à bâtir, dans les Premier, Troisième et Septième Districts.

Succession de Jacques Barrère.

No 60,188—Division B—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur—Bureau No 821, rue Gravier—JEUDI, le 21 décembre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 6 novembre 1899, et signé le 13 novembre 1899, de l'Honorable juge, Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Douze certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies, privilèges, situés dans le Septième district de la Nouvelle-Orléans (autrefois Carrollton) dans l'ilet No 287, borné par l'avenue Carrollton, les rues Short, Cypress (maintenant Panola) et Neuvième (maintenant Sycamore), désignés comme lots Nos 1, 2, 3, 4, 5, 18, 19, 20 21, 22, 23, 24 et mesurant comme suit à savoir: les lots 1 à 5 ont chacun trente pieds de face à l'avenue Carrollton sur une profondeur entre lignes parallèles de 107 pieds 6 pouces, les lots 18, 19, 20, 21 22 ont chacun trente pieds de face à la rue Short, sur une profondeur entre lignes parallèles de 107 pieds 6 pouces; les lots 23 et 24 ont chacun trente pieds de face à la rue Cypress (maintenant Panola), sur une profondeur de 150 pieds entre lignes parallèles. Le lot 1 formant l'encoignure de l'avenue Carrollton et de la rue Panola et le lot 22 formant l'encoignure des rues Short et Panola. Les améliorations consistant en une grande laiterie en bois, couverte en bardeaux, à l'encoignure de l'avenue Carrollton et de la rue Panola, et le cottage en bois couvert en bardeaux, connu comme le No 2109 avenue Carrollton; la maison contenant galerie sur la façade, deux chambres et cuisine, dans la cour, hangar, citerne, etc.

2° Une portion de terre dans la Troisième District, dans l'ilet No 50, borné par les rues Lizardi, Delaroude, Chartres et Egania, formant l'encoignure des rues Egania et Cartres, mesurant 69 2" de face à la rue Lizardi sur une profondeur de 117 8" 2" sur la rue Chartres

3° Deux ilets de terre dans le Sept